



# Sondage auprès des candidats à la 43<sup>e</sup> élection générale fédérale

*Sommaire*

## **Préparé pour Élections Canada**

**Fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.**

**Numéro de contrat : 05005-18-0803**

**Valeur du contrat : 59 244,09 \$ (TVH comprise)**

**Date d'attribution du contrat : avril 2019**

**Date de livraison : 30 avril 2020**

Pour plus de renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

***This report is also available in English.***

# SOMMAIRE

## A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dirigé par le directeur général des élections du Canada, Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Élections Canada commande périodiquement des recherches sur l'opinion publique pendant les scrutins afin d'évaluer son travail.

Le 21 octobre 2019 avait lieu la 43<sup>e</sup> élection générale au Canada. Élections Canada a chargé Les Associés de recherche EKOS de réaliser un sondage auprès des candidats à cette élection. L'étude visait à mesurer les niveaux de satisfaction des candidats à l'égard des services d'Élections Canada lors de la 43<sup>e</sup> élection générale et à recueillir de l'information sur leur expérience du processus électoral en général, surtout depuis les récentes modifications apportées à la *Loi électorale du Canada*. Le questionnaire utilisé en 2015 a été revu, afin de tenir compte de la création de nouveaux produits et services, de même que de nouveaux enjeux liés à l'administration des élections. Les résultats de ce sondage sont comparés aux résultats du sondage auprès des candidats mené à la suite de la 42<sup>e</sup> élection générale fédérale, lorsqu'il est possible et pertinent de le faire.

## B. MÉTHODOLOGIE

Ce sondage hybride (par téléphone et en ligne) a été effectué à partir d'une liste des 2 146 candidats à l'élection fournie par Élections Canada. Au total, 1 172 répondants ont participé (396 par téléphone et 776 en ligne).

Quelques semaines avant le lancement du sondage, les candidats ont reçu une lettre d'information de la part du directeur général des élections indiquant les objectifs du sondage et le moment de sa réalisation. Cette lettre se trouve à l'annexe A.

Le questionnaire a d'abord fait l'objet d'un essai préliminaire, en anglais et en français, auprès de 26 candidats au total. L'essai préliminaire, qui comprenait un examen des résultats et une analyse approfondie des enregistrements audio des entrevues, a mené à quelques modifications mineures au questionnaire. Le rapport sur l'essai préliminaire se trouve à l'annexe B.

L'entrevue, menée par des intervieweurs bilingues qualifiés, a duré en moyenne 27 minutes. La version finale du questionnaire se trouve à l'annexe C.

Les entrevues pour ce sondage ont été réalisées entre le 25 octobre et le 27 novembre 2019. Sur 2 146 tentatives de prises de contact, 2 109 dossiers se sont révélés valides. Les dossiers étaient réputés invalides si le numéro de téléphone était inexact et s'il n'était pas possible d'obtenir le bon numéro. Nous avons obtenu un taux de participation de 55,6 % sur les 2 109 dossiers valides de l'échantillon, pour un total de 1 172 questionnaires remplis par téléphone ou en ligne. De plus amples renseignements au sujet des méthodes qui ont servi à la réalisation du sondage se trouvent à l'annexe D.

Les résultats du sondage ont été pondérés selon l'âge et le parti du candidat, selon qu'il était ou non député sortant et selon qu'il a ou non été élu, en vue de refléter les caractéristiques de l'ensemble des candidats. Aucun segment n'était sous-échantillonné de plus de 3 % par rapport à la population. Nous avons examiné les réponses ouvertes afin de leur attribuer des codes. De plus, nous avons créé des tableaux de référence pour explorer les résultats en fonction des principales caractéristiques (p. ex., région, âge, sexe, langue, partis représentés à la Chambre des communes *versus* partis non représentés, issue de l'élection et statut du candidat [soit s'il était député sortant]).

## C. PRINCIPALES OBSERVATIONS

### *Expérience générale*

Le taux de satisfaction globale des candidats à l'égard de l'administration de la 43<sup>e</sup> élection générale est élevé (74 % par rapport à 69 % en 2015). Le taux de satisfaction à l'égard de la qualité générale du service offert par Élections Canada est passé de 74 % en 2015 à 82 % en 2019. Le taux de satisfaction à l'égard de la façon dont le directeur du scrutin a mené l'élection est élevé : 83 % contre 78 % en 2015. Le taux de satisfaction à l'égard des interactions avec le directeur du scrutin est aussi élevé (85 % *contre* 84 % en 2015), ce qui comprend 72 % de candidats très satisfaits (62 % en 2015).

La plupart des candidats estiment qu'Élections Canada a conduit l'élection fédérale de façon équitable (81 %), et ont un niveau de confiance élevé dans l'exactitude des résultats de l'élection (86 %).

## ***Processus de mise en candidature et sources de difficulté***

Quatre candidats sur cinq (78 %) trouvent qu'il était facile de satisfaire aux exigences de candidature (80 % en 2015). Les problèmes liés à l'obligation d'obtenir un certain nombre de signatures, la quantité ou la complexité des formalités administratives ainsi que le manque de clarté des procédures font partie des principales difficultés soulevées. Le taux de satisfaction à l'égard du délai de traitement des actes de candidature s'élève à 88 % (89 % en 2015). Neuf candidats sur dix estiment qu'ils étaient bien informés du processus de mise en candidature d'Élections Canada.

## ***Le portail***

En 2019, Élections Canada a mis en ligne le Centre de service aux entités politiques (CSEP), communément appelé le portail, qui permet aux candidats de soumettre leur acte de candidature et leurs rapports financiers. Moins de la moitié des candidats disent avoir utilisé le portail, soit eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leur agent officiel ou de leur représentant. Dans l'ensemble, le taux de satisfaction à l'égard du portail est modérément élevé (65 %). Plus de la moitié des candidats qui ont utilisé le portail disent l'avoir utilisé principalement pour télécharger du matériel électoral. Les candidats ont aussi utilisé le portail pour soumettre leur acte de candidature, accéder aux résultats après scrutin ou obtenir du matériel, ou tenir à jour leur compte ou leurs coordonnées. La plupart des candidats (plus de quatre sur cinq) qui disent avoir utilisé le portail estiment qu'on y trouve des renseignements utiles, qu'il facilite la soumission de l'acte de candidature ou qu'il est facile de créer un compte. Environ trois candidats sur quatre trouvent que le portail facilite l'accès aux documents.

## ***Produits et services d'Élections Canada***

La plupart des candidats ont trouvé utiles les produits d'Élections Canada pour mener leur campagne, plus de la moitié les ayant trouvés plutôt utiles, et trois candidats sur dix, très utiles. Parmi les produits offerts par Élections Canada, les candidats ont principalement utilisé les cartes des zones de service des lieux de vote, les listes des bureaux de vote et le *Manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels*. Près de la moitié des candidats affirment avoir trouvés utiles les deux formats (papier et électronique) des listes de bureaux de vote (comparativement à 32 % en 2015). En ce qui concerne la qualité des listes électorales, le taux de satisfaction est plutôt bas (48 % contre 58 % en 2015). Le taux de satisfaction à l'égard du Visualisateur électoral est plutôt élevé (48 %). Quant aux outils pour communiquer avec les électeurs, plus de deux candidats sur cinq trouvent que le *Guide pour l'élection fédérale* (brochure) est le plus utile.

Avant la 43<sup>e</sup> élection générale, les directeurs du scrutin ont organisé une séance d'information pour tous les candidats dans leur circonscription. Trois candidats sur quatre ont assisté à la séance d'information ou y ont envoyé un représentant (comparativement à 62 % en 2015). Un peu moins que la moitié des candidats indiquent avoir participé personnellement à la séance, les autres ayant envoyé leur délégué ou directeur de campagne ou leur agent officiel. Parmi les candidats qui ont assisté à la séance d'information ou y ont envoyé un représentant, quatre sur cinq l'ont trouvé utile.

Le sondage révèle une utilisation modérée de la ligne de soutien sans frais pour les candidats, 39 % des candidats indiquant que leurs représentants ou eux-mêmes ont communiqué avec Élections Canada par ce moyen (42 % en 2015). Parmi ceux qui ont utilisé la ligne de soutien, le taux de satisfaction est plutôt élevé (74 %). La plupart des candidats ou leurs représentants ont communiqué avec leur bureau local d'Élections Canada ou s'y sont rendus pendant l'élection (86 % en 2019 par rapport à 80 % en 2015). Le taux de satisfaction est élevé (88 %) en ce qui concerne les services offerts par le bureau local d'Élections Canada.

### ***La campagne***

Un candidat sur cinq affirme avoir fourni au directeur du scrutin une liste de noms pour le recrutement de personnel électoral aux bureaux de vote. La majorité des candidats (60 %) ne l'ont pas fait, près de la moitié de ces candidats déclarant qu'ils n'ont pas trouvé de personnes intéressées ou disponibles pour travailler aux bureaux de vote.

Parmi les candidats ayant utilisé une liste électorale (72 % des candidats), 94 % affirment qu'ils ont pris des mesures pour assurer la protection des renseignements personnels y figurant. Deux candidats sur cinq affirment avoir pris des mesures pour veiller à ce que les documents, les activités ou le site Web de la campagne soient accessibles aux électeurs handicapés. Parmi les principales mesures prises (soit par environ un candidat sur cinq), mentionnons des activités se déroulant dans un lieu accessible en fauteuil roulant, des bureaux de campagne accessibles aux personnes à mobilité réduite ou des sites Web pouvant être lus par un lecteur d'écran.

Les incitatifs financiers prévus par la *Loi électorale du Canada* sont méconnus : un peu plus du tiers des candidats savent que la Loi accorde un remboursement partiel des dépenses électorales et de certaines dépenses personnelles, comme les dépenses relatives à la garde d'enfants ou à une déficience. Parmi les candidats qui connaissent ces incitatifs, la plupart disent qu'ils n'ont eu aucune influence sur leur décision de se porter candidats à la dernière élection générale fédérale.

## ***Processus de vote***

Près de deux candidats sur trois (64 %) sont satisfaits du déroulement du vote les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection (comparativement à 56 % en 2015). Un quart des candidats insatisfaits du déroulement du vote citent comme raison la formation inadéquate du personnel.

Les candidats se disent plutôt satisfaits des lieux de vote choisis, à 64 % (soit la même proportion qu'en 2015). Parmi les candidats insatisfaits, les principales raisons citées sont le fait que les lieux de vote sont trop éloignés, des problèmes d'accessibilité ou le manque d'espace aux lieux de vote. Parmi les candidats qui étaient présents ou qui avaient envoyé des représentants au lieu de vote, quatre sur cinq disent que ni leurs représentants ni eux-mêmes n'ont été témoins de problèmes liés aux exigences en matière d'identification (par rapport à 72 % en 2015). La majorité des candidats (84 %) ou leurs représentants n'ont constaté aucun problème associé à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme pièce d'identité.

## ***Élections et technologie***

Près de deux candidats sur trois estiment que, selon ce qu'ils ont entendu, la diffusion de faux renseignements en ligne était un problème lors de cette élection. Plus de deux candidats sur cinq estiment que des pays ou des groupes étrangers ont utilisé les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens. Relativement peu (8 %) pensent que des pays ou des groupes étrangers ont piraté les systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection. Parmi ceux qui estiment que la diffusion de faux renseignements était un problème pendant l'élection, 30 % sont d'avis qu'elle a eu une incidence majeure sur les résultats de l'élection. Cette proportion est légèrement plus faible (21 %) chez ceux qui se disent préoccupés par les pays ou les groupes étrangers utilisant les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.

Lorsqu'on leur demande s'ils préfèrent que les préposés au scrutin utilisent des listes en format papier ou en format électronique pour trouver le nom d'un électeur et assurer le suivi des électeurs qui ont voté, 41 % des candidats disent préférer les listes en format papier, alors que 33 % préfèrent les listes en format électronique. Quant à la méthode de dépouillement des votes, un peu moins de la moitié (46 %) des candidats disent préférer le dépouillement des votes à la main, tandis que 31 % préfèrent le dépouillement des votes automatisé.

Le vote en ligne suscite peu d'adhésion chez les candidats, un peu plus du tiers estimant que les électeurs devraient pouvoir voter en utilisant Internet (comparativement à 54 % en 2015); la majorité des candidats estiment que le vote en ligne est risqué.

## ***Démocratie canadienne***

Le taux de satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie canadienne s'élève à 50 %. Les deux motifs d'insatisfaction les plus souvent mentionnés quant au fonctionnement de la démocratie canadienne sont le manque de représentation proportionnelle et le fait que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs.

Un peu moins de la moitié des candidats (46 %) sont favorables à l'abaissement de l'âge pour voter à une élection fédérale de 18 à 16 ans. Les avis des candidats sont également partagés quant à savoir si la participation des femmes en politique devrait être encouragée et de quelle façon, 47 % des candidats estimant que les partis politiques devraient être obligés de présenter plus de femmes candidates et 36 % croyant qu'un incitatif financier devrait être offert aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes candidates.

## D. NOTES AUX LECTEURS

Les résultats globaux sont présentés sous forme de texte, de graphiques et de tableaux. Les listes à puces servent à décrire des résultats pour des segments précis de l'échantillon qui sont statistiquement et fondamentalement différents des résultats globaux de l'ensemble de l'échantillon. Si des différences ne sont pas signalées dans le rapport, on peut supposer qu'il s'agit de différences par rapport aux résultats globaux (au seuil de 0,05) soit qui ne sont pas statistiquement significatives, soit qui sont si faibles qu'elles ne sont pas dignes de mention (5 % ou moins).

La proportion de répondants de l'échantillon qui ont répondu « Ne sait pas » ou qui n'ont pas fourni de réponse n'est habituellement pas représentée dans les graphiques ou tableaux, mais elle est indiquée dans la base des réponses, sous chaque graphique ou tableau. Par ailleurs, compte tenu de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Les résultats de ce sondage sont comparés aux résultats du sondage auprès des candidats mené à la suite de la 42<sup>e</sup> élection générale fédérale, lorsqu'il est possible et pertinent de le faire, à titre de référence.

## E. ATTESTATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de dirigeante principale de Les Associés de recherche EKOS Inc., je certifie par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la Politique sur les communications et la Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada.

Plus précisément, les livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (vice-présidente)